



95, bld de Sébastopol 75002 Paris Cedex 02

Tél. : 01 44 50 51 51

contact@oga-francepartenaire.fr

www.oga-francepartenaire.fr

INFO GEA N°7 – Informations Générales

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#)



Infos fiscales

BNC / traitements et salaires

LE BARÈME KILOMÉTRIQUE POUR 2023 EST PUBLIÉ



En principe, le revenu imposable est déterminé en déduisant des recettes les frais nécessaires à l'acquisition du revenu évalués pour leur montant réel. [Lire la suite...](#)

Impôt sur le revenu

AIDE AU REMPLISSAGE DE VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS 2023

La DGFIP a mis en ligne sa [brochure pratique 2024](#) qui vous permettra de compléter votre déclaration de revenus 2023 (n°2042) avec l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur les différentes catégories de revenus ... [Lire la suite...](#)

TVA

PRÉCISIONS SUR L'APPLICATION DU TAUX SUPER RÉDUIT DE 2,1% AUX REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

En application de l'article 281 quater du CGI, le taux super réduit de 2,1% s'applique aux recettes des 140 premières représentations théâtrales d'œuvres dramatiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques nouvellement créées ou d'œuvres classiques faisant l'objet d'une nouvelle mise en scène sont assujetties à un taux de TVA de 2,10 %, dans le but de favoriser la création artistique. [Lire la suite...](#)





Infos sociales

Aides aux entreprises

UNE NOUVELLE AIDE POUR LES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LES INONDATIONS EN BOURGOGNE, CENTRE-VAL DE LOIRE ET POITOU-CHARENTES

L'URSSAF active des mesures d'urgence pour accompagner les entreprises dont l'activité a été affectée par les récentes inondations survenues en régions Bourgogne, Centre-Val de Loire et Poitou-Charentes. [Lire la suite...](#)

Auto-entrepreneurs



VOS ATTESTATIONS POUR L'ANNÉE 2023 SONT EN LIGNE

Pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus 2024, l'URSSAF met à votre disposition dans votre [espace personnel](#) votre attestation fiscale reprenant le détail des chiffres d'affaires déclarés en 2023 au titre des différentes périodes. [Lire la suite...](#)

Cotisations sociales personnelles

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS PAYER L'URSSAF PAR VIREMENT DIRECT

L'URSSAF propose un nouveau mode de paiement aux travailleurs indépendants pour régler leurs cotisations sociales : le virement depuis votre espace en ligne. [Lire la suite...](#)



Chiffres et délais

Indices et taux

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS (IRL) - 1^{ER} TRIMESTRE 2024

Au premier trimestre 2024, la variation en glissement annuel de l'indice de référence des loyers ne peut excéder 3,5 %. L'indice de référence des loyers s'établit donc à **143,46**. Par dérogation, la variation en glissement annuel de l'indice de référence des loyers ne peut excéder 2,5 % dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution (régions et départements d'Outre-mer) et 2,0 % dans la collectivité de Corse. L'indice de référence des loyers s'établit par conséquent à 140,70 dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution et à 139,33 dans la collectivité de Corse.

Source : [INSEE, Inf. rap. 12 avr. 2024](#)

INDEX BÂTIMENT - FÉVRIER 2024

L'INSEE vient de publier sur son site les Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction pour le mois de février 2024.

Source : [INSEE, Inf. rap. 12 avr. 2024](#)

ÉCHÉANCIER FISCAL ET SOCIAL DU MOIS DE MAI 2024 (Professionnels employant moins de 10 salariés)

OBLIGATIONS FISCALES [Lire la suite...](#)

OBLIGATIONS SOCIALES [Lire la suite...](#)